

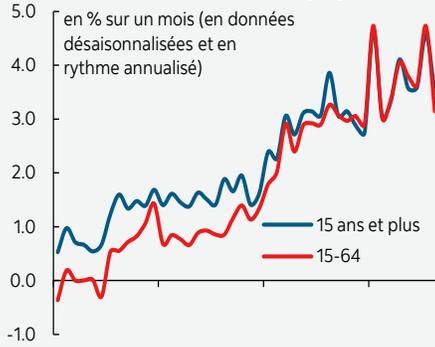
Contributeurs

Anthony Bambokian

Analyste économique principal
Études économiques de la Banque Scotia
416.866.4211
anthony.bambokian@scotiabank.com

Graphique 1

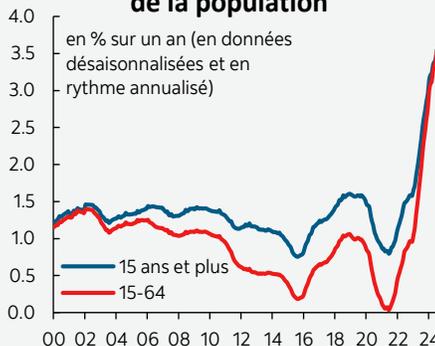
Canada : Enquête sur la population active – Croissance de la population



Sources: Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Graphique 2

Canada: Enquête sur la population active – Croissance à long terme de la population



Sources: Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

La population au Canada : Instantané mensuel

ET ENSUITE?

Nous mettons en lumière les estimations de la population nationale et les constituantes de la croissance, en mettant l'accent sur les niveaux et les courants de résidents permanents et de résidents temporaires. Dans ce rapport, nous suivons les admissions et la délivrance des visas aux personnes qui sont autorisées à résider en permanence et temporairement au Canada, en analysant ces chiffres pour savoir s'ils cadrent avec les cibles du gouvernement fédéral dans le domaine de l'immigration.

Les données de l'Enquête mensuelle sur la population active pointent vers une progression soutenue de la population pour le trimestre.

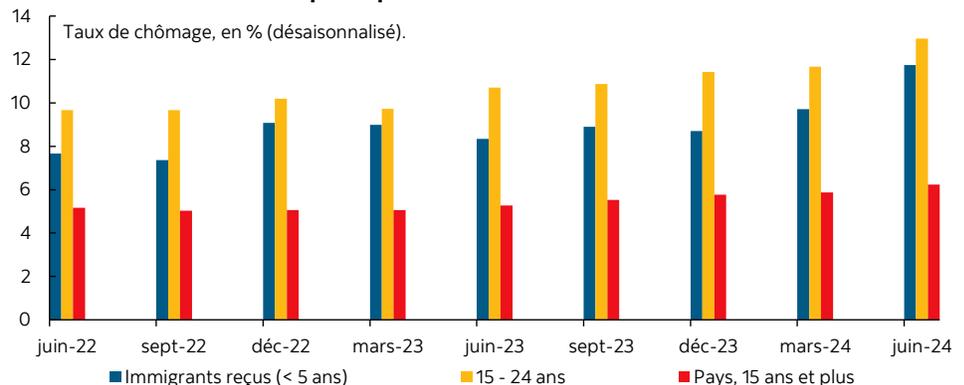
- Les données de l'Enquête sur la population active du mois d'août ont fait état d'une croissance mensuelle soutenue de la population âgée de 15 ans et plus, avec une augmentation de 96 400 personnes en emploi par rapport au mois de juillet. Cette augmentation de 3,5 % (taux annualisé désaisonnalisé [TAD]) d'un mois sur l'autre prolonge la tendance d'une croissance mensuelle de plus de 3,0 % (TAD) depuis le début de l'année (et de 3,9 % au cours des trois derniers mois), ce qui laisse présager un autre trimestre robuste de croissance globale de la population lorsque Statistique Canada publiera sa prochaine estimation nationale.

Les annonces récentes concernant les restrictions imposées aux travailleurs étrangers temporaires pourraient freiner la croissance démographique, mais il est encore trop tôt pour que cela se traduise dans les données, alors que de nombreuses questions à long terme restent en suspens

- Le 26 août, le premier ministre a annoncé de nouvelles restrictions à l'immigration dans le but de réduire le nombre de travailleurs étrangers temporaires au Canada. À partir du 26 septembre, le gouvernement du Canada refusera de traiter les demandes d'évaluation de l'impact sur le marché du travail (EIMT) pour des postes à bas salaires dans les régions métropolitaines de recensement où le taux de chômage est égal ou supérieur à 6 %. En outre, les employeurs ne pourront pas embaucher plus de 10 % de leur main-d'œuvre totale dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET). Ces changements pourraient contribuer à réduire la pression sur les taux de chômage, en particulier dans les emplois destinés aux jeunes, alors que l'accueil de nouveaux arrivants a dépassé la création d'emplois. Le premier ministre a également indiqué que les cibles en matière de résidents permanents étaient en cours de révision.
- Le PTET reste toutefois une source beaucoup moins importante d'émission de nouveaux permis par rapport à d'autres canaux importants, tels que le programme de mobilité internationale (PMI) et les permis d'études. Certaines exceptions spécifiques (sécurité alimentaire, soins de santé et construction) sont prévues. Il reste à voir si cette annonce suffira à ramener le nombre de travailleurs étrangers temporaires à un niveau conforme aux cibles du gouvernement, ou si d'autres restrictions seront annoncées dans un avenir proche.

Graphique phare

Les jeunes et les nouveaux arrivants ont un problème commun... De nouvelles politiques seront-elles utiles ?



Sources: Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada. En chiffres désaisonnalisés selon Haver Analytics.

Le 11 septembre 2024

- Par ailleurs, les délivrances de permis temporaires en juillet ont peu fluctué sur un an (augmentation de 1,5 % par rapport à la période de janvier à juillet 2023). Les permis en vertu du PMI, la plus grande source de délivrance de permis temporaires cette année, ont connu une augmentation de 6,3 % depuis le début de l'année par rapport à 2023, tandis que les délivrances de permis en vertu du PTET ont enregistré une baisse de 3,6 % au cours de la même période, avant l'annonce des restrictions par le gouvernement. Les données à venir sur les permis d'études délivrés au mois d'août, qui est normalement un mois de pointe pour ce type de permis, nous éclaireront sur l'efficacité du plafond fixé par le gouvernement pour les demandes de permis d'études post-secondaires.

Canada						
Estimations mensuelles de la population d'après l'Enquête sur la population active						
Enquête sur la population active Août 2024	<u>Niveau, en DD</u>	<u>Croissance/mois préc.</u>	<u>Croissance/août 2023</u>	<u>Sur un mois, en DDRA (%)</u>	<u>MM3M, en DDRA (%)</u>	<u>Croiss. 15+, MM3M : depuis 2019 (%)</u>
15 ans et plus	33,782,300	96,400	1,148,100	3.5	3.9	
Population active	21,994,600	82,500	588,800	4.6	2.1	
Estimations trimestrielles nationales de la population						
Estimations de la population 1 ^{er} avril 2024	<u>Niveau, en DND</u>	<u>Croissance/mois préc.</u>	<u>Croiss. ann. sur un trim. (%)</u>	<u>Var./année préc. (%)</u>	<u>Croiss. : depuis 2019 (% sur un an)</u>	
Total	41,012,563	242,673	2.4	3.2		
Constituantes de la croiss. de la pop. Avril 2024	<u>Niveau</u>	<u>Différence/trim. préc.</u>	<u>Différence/année préc. (%)</u>	<u>Croiss. : depuis 2019 personnes</u>		
Migration internationale nette	240,955	1,465	-0.3			
dont						
Résidents permanents	121,758	21,286	-16.3			
Résidents non permanents en chiffres nets	131,810	-18,537	21.6			
Influx de RNP	282,176	-23,457	16.6			
Exflux de RNP	150,366	-4,920	12.6			
Émigration nette	12,613	1,284	3.0			
Augmentation naturelle	1,718	-	-			
Total	242,673	1,179	0.4			
Estimations trimestrielles du nombre de résidents permanents						
Nombre de résidents Avril 2024	<u>Niveau</u>	<u>Différence/trim. préc. (%)</u>	<u>Part de la population (%)</u>	<u>Nombre de rés. : depuis sept. 2021- (personnes)</u>		
Titulaires du permis d'études	999,662	-0.2	2.4			
Titulaires du permis de travail	1,323,959	7.7	3.2			
Autres types de résidents non permanents	469,973	9.3	1.1			
Total	2,793,594	5.0	6.8			
Admission des résidents permanents, chaque mois – IRCC						
Admissions Juillet 2024	<u>Niveau</u>	<u>Différence/année préc. (%)</u>	<u>Admissions dep. le déb. de l'année</u>	<u>Différence dep. le déb. de l'année/2023 (%)</u>	<u>Permis délivrés : depuis 2019 (personnes)</u>	
Autres catégories d'admissions	25,670	26.7	133,450	0.3		
Permis d'études	2,450	17.8	17,250	1.5		
Programme de mobilité internationale	13,320	11.0	100,850	1.5		
Programme des travailleurs étrangers temporaires	1,205	52.5	8,450	18.4		
Programme de permis de travail postdiplôme	5,125	-8.2	43,640	-8.4		
Total, courants majeurs	47,770	17.4	303,640	-0.2		
Nombre total de RP admis (courants majeurs) par IRCC en pourcentage de la cible du gouvernement fédéral pour 2024						
63%						
Délivrance de permis de résidents temporaires, chaque mois – IRCC						
Nouveaux permis Juillet 2024	<u>Niveau</u>	<u>Permis délivrés dep. le déb. de l'année</u>	<u>Différence dep. le déb. de l'année/2023 (%)</u>	<u>Permis délivrés : depuis 2019 (personnes)</u>		
Titulaires du permis d'études	35,105	282,645	-3.5			
Titulaires du permis de travail	76,790	602,145	4.0			
dont						
Programme de mobilité internationale	61,460	476,735	6.3			
Programme de permis de travail postdiplôme	15,330	125,410	-3.6			
Total, courants majeurs	111,895	884,790	1.5			
Système Entrée express (le 9 septembre 2024) – Maîtrise du français (Version 1) Rang à atteindre pour être invité à déposer une demande : 911 ou plus Note attribuée dans le SCG au candidat invité le moins bien noté : 732						
Sources : Études économiques de la Banque Scotia, gouvernement du Canada, IRCC et Statistique Canada.						

Tableau 1 : Population et immigration – synthèse

<p>Estimations de l'Enquête sur la population active</p> <p>STATCAN, tableau 14-10-0287-02</p>	<p>Dans l'Enquête sur la population active, Statistique Canada publie des comptes rendus mensuels sur le nombre de personnes en âge de travailler au Canada, de même que sur le nombre total de personnes qui constituent la population active et sur les variations de ces chiffres. Même si cette enquête ne rend pas explicitement compte des constituantes de la croissance de la population active, il s'agit d'un préindicateur valable des courants d'immigration, compte tenu de leur prééminence dans les tendances de l'évolution de la population.</p>
<p>Estimations trimestrielles de la population nationale</p> <p>STATCAN, tableau 17-10-0009-01</p>	<p>Les estimations de la population nationale permettent de chiffrer l'ensemble des personnes (citoyens, résidents permanents et résidents non permanents) qui habitent au Canada pendant la durée observée, chaque trimestre et chaque année.</p> <p>La croissance de la population entre la période la plus récente et la période précédente est constituée des niveaux de migration internationale nette (arrivées et admissions des nouveaux résidents permanents et des nouveaux résidents non permanents, moins les résidents non permanents et les personnes qui sortent du pays et qui n'ont plus de résidence au Canada) en plus de l'augmentation naturelle de la population nationale.</p> <p>L'estimation de la population nationale actuelle est comptabilisée en date du 1^{er} janvier 2024 par Statistique Canada; les constituantes de la croissance de la population sont comptabilisées en date du 31 décembre 2023.</p>
<p>Estimations trimestrielles des stocks de résidents non permanents</p> <p>STATCAN, tableau 17-10-0121-01</p>	<p>Cet ensemble de données fait état des estimations de la population de résidents non permanents au Canada et des constituantes de ce groupe (titulaires du permis de travail et du permis d'études).</p> <p>Statistique Canada comptabilise le nombre de résidents non permanents; les mises à jour sont publiées chaque trimestre.</p> <p>Le gouvernement a confirmé que le nombre de résidents sans papiers au Canada est de l'ordre de 300 000 à 600 000; il n'y a toutefois pas encore de chiffres officiels.</p>
<p>Admissions de résidents permanents, chaque mois (IRCC)</p>	<p>Il s'agit du nombre de résidents temporaires auquel on attribue le statut de résident permanent. Ceux qui ont déjà le permis d'études ou qui participent au Programme de mobilité internationale (PMI), au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) ou au Programme de permis de travail postdiplôme (PPTP) résident déjà au Canada au moment où on leur concède le statut de résident permanent. Les autres catégories d'admissions représentent les autres personnes auxquelles on concède le statut de résident permanent dans le cadre des programmes économiques, de parrainage et de réfugiés fédéraux et provinciaux et comprennent le plus souvent les nouvelles arrivées au Canada.</p>
<p>Délivrance des permis de séjour temporaire, chaque mois (IRCC)</p>	<p>Cet indicateur permet de chiffrer les permis de séjour temporaire délivrés pour étudier, travailler ou se réfugier au Canada. Même si on leur donne aujourd'hui l'autorisation de s'installer au Canada, ces personnes ne sont peut-être pas arrivées au moment où leur permis a été délivré. Même si les personnes qui ne sont pas encore arrivées n'entraient pas en ligne de compte dans les estimations du nombre de résidents permanents, ces chiffres permettent de connaître les influx éventuels.</p>
<p>Système Entrée express</p>	<p>Lorsqu'il sera publié, ce rapport mensuel fera état du type de ronde d'invitations le plus récent dans le système Entrée express, de la date, du nombre d'invitations envoyées et de la note attribuée dans le Système de classement global (SCG) au candidat invité le moins bien noté. Les candidats les mieux notés dans chaque ronde sont invités à poser leur candidature de résident permanent à raison d'environ une fois toutes les deux semaines; le nombre d'invitations et les seuils du SCG sont rajustés d'après le type de ronde d'invitations organisée.</p>
<p>Sources : Études économiques de la Banque Scotia, gouvernement du Canada, IRCC et Statistique Canada.</p>	

Tableau 2 : Population et immigration – cibles de l'immigration du gouvernement fédéral

Cible de l'immigration du gouvernement fédéral : résidents permanents	En 2023, le gouvernement fédéral a publié des plans pour accueillir 485 000 nouveaux résidents en 2024, puis 500 000 en 2025 et en 2026.
Cible de l'immigration du gouvernement fédéral : résidents non permanents	En 2024, le gouvernement fédéral a annoncé une limite d'environ 360 000 nouveaux permis d'études délivrés pour l'année. Le gouvernement a aussi l'intention de diminuer le nombre de résidents non permanents en pourcentage de la population totale pour le ramener à 5,0 % d'ici 2027. Il prévoit d'annoncer une cible totale d'influx (arrivées) de résidents non permanents d'ici la fin de 2024.

Sources : Études économiques de la Banque Scotia, gouvernement du Canada, IRCC et Statistique Canada.

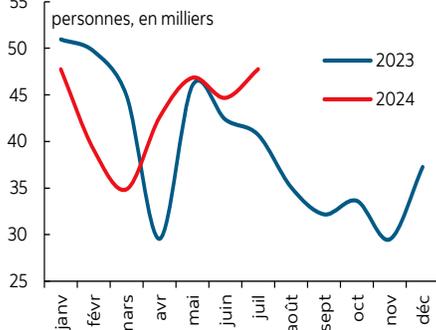
Tableau 3 : Population et immigration – définitions

Concepts	Définitions
Migration internationale nette	Nombre d'immigrants et de résidents non permanents en chiffres nets, moins l'émigration nette
Résidents permanents	Personnes qui ont immigré légalement au Canada, mais qui ne sont pas encore citoyens canadiens.
Résidents non permanents	Personnes venues d'un autre pays, dont le lieu de résidence habituel est le Canada et qui ont un permis de travail ou d'études ou qui ont demandé le statut de réfugié.
Résidents non permanents en chiffres nets	Influx moins exflux de résidents non permanents pour une période donnée.
Immigrants	Personnes qui sont résidents permanents ou immigrants reçus et qui ont le droit d'habiter en permanence au Canada.
Émigrants	Personnes qui quittent le Canada pour habiter dans un autre pays et qui n'ont plus de résidence au Canada.
Émigration nette	Émigrants moins les émigrants qui rentrent au pays.
Accroissement naturel de la population	Différence entre les naissances et les décès au cours d'une période donnée.
Population active	Personnes de 15 ans et plus qui sont actives ou au chômage.
Programme de mobilité internationale	Programme permettant aux employeurs d'embaucher des travailleurs étrangers sans études d'impact sur le marché du travail (EIMT).
Programme des travailleurs étrangers temporaires	Programme permettant aux employeurs d'embaucher des travailleurs étrangers afin de pallier des pénuries de travailleurs et de compétences à court terme alors qu'il n'y a pas de Canadiens pour faire le travail. Il faut mener une EIMT pour embaucher ces travailleurs dans le cadre de ce programme.
Programme de permis de travail postdiplôme	Programme permettant aux étudiants étrangers diplômés d'une institution d'enseignement secondaire admissibles au Canada et qui ont déposé une demande auprès d'IRCC dans les 90 jours après avoir répondu à toutes les exigences relatives aux diplômes ou au programme de travailler légalement au Canada.
Système Entrée express	Système en ligne auquel IRCC fait appel pour gérer les demandes d'immigration des travailleurs spécialisés dans le cadre de trois programmes : La Catégorie de l'expérience canadienne, le Programme des travailleurs qualifiés et le Programme des travailleurs de métiers spécialisés du gouvernement fédéral
Système de classement global (SCG)	Système de notation par points auquel IRCC fait appel pour évaluer et noter les profils des candidats et pour les classer dans la pépinière du système Entrée express. La note totale attribuable dans le cadre du SCG est de 1 200 points, soit à concurrence de 600 points pour l'ensemble de la note de base et de 600 points pour la note complémentaire. Les points sont attribués aux candidats qui respectent certains critères définis par IRCC.

Sources : Études économiques de la Banque Scotia, gouvernement du Canada, IRCC et Statistique Canada.

Graphique 3

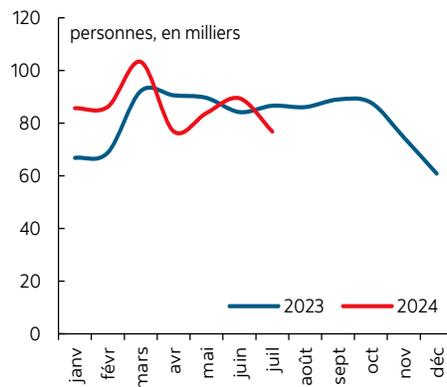
Canada: Total mensuel des admissions de résidents permanents: principaux courants



Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Graphique 4

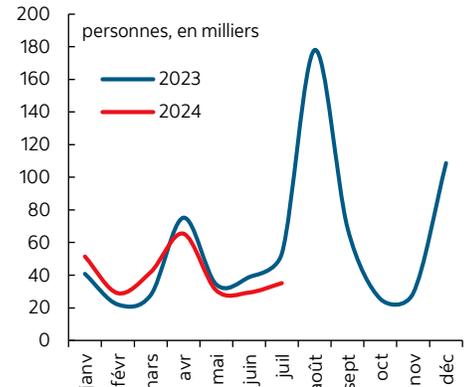
Canada: Permis de travail mensuels



Sources : Études économiques de la Banque Scotia et IRCC.

Graphique 5

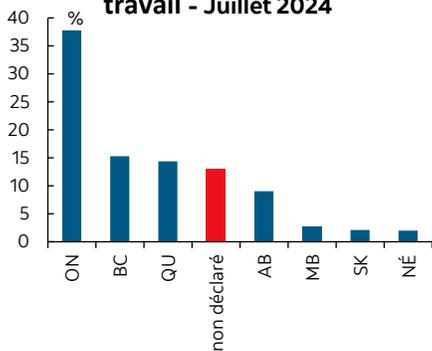
Canada: Permis d'études mensuels



Sources : Études économiques de la Banque Scotia et IRCC.

Graphique 6

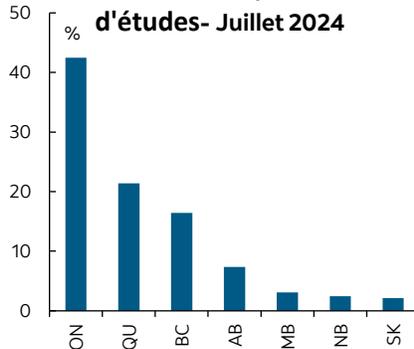
Destinations visées des nouveaux titulaires du permis de travail - Juillet 2024



Sources : Études économiques de la Banque Scotia et IRCC.

Graphique 7

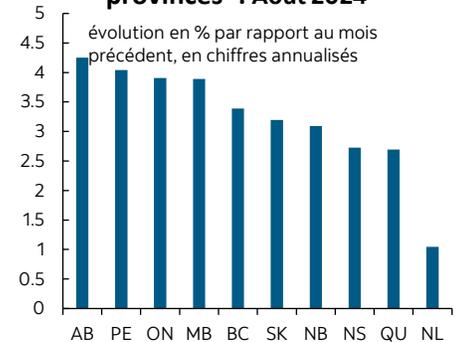
Destinations visées des nouveaux titulaires du permis d'études - Juillet 2024



Sources : Études économiques de la Banque Scotia et IRCC.

Graphique 8

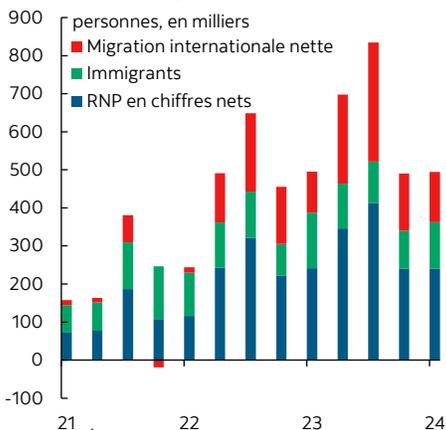
Croissance de la population des provinces*: Août 2024



*15 and et plus.
Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada..

Graphique 9

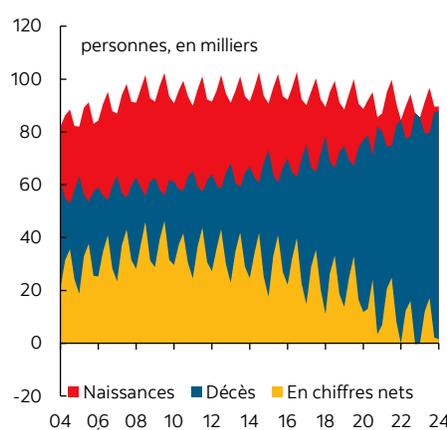
Canada : Migration internationale



Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Graphique 10

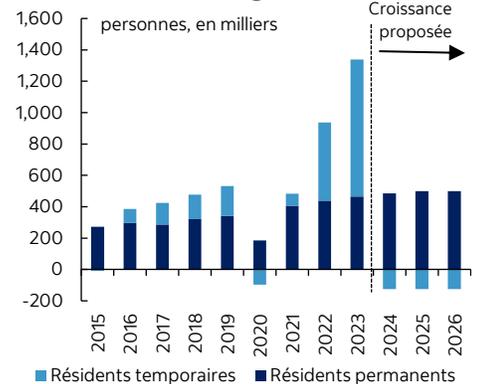
Canada : Croissance naturelle



Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Graphique 11

Plan de stabilisation de la croissance de l'immigration



Sources : Études économiques de la Banque Scotia, Statistique Canada et IRCC.

Le présent rapport a été préparé par Études économiques Scotia à l'intention des clients de la Banque Scotia. Les opinions, estimations et prévisions qui y sont reproduites sont les nôtres en date des présentes et peuvent être modifiées sans préavis. Les renseignements et opinions que renferme ce rapport sont compilés ou établis à partir de sources jugées fiables; toutefois, nous ne déclarons ni ne garantissons pas, explicitement ou implicitement, qu'ils sont exacts ou complets. La Banque Scotia ainsi que ses dirigeants, administrateurs, partenaires, employés ou sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité, de quelque nature que ce soit, en cas de perte directe ou consécutive découlant de la consultation de ce rapport ou de son contenu.

Ces rapports vous sont adressés à titre d'information exclusivement. Le présent rapport ne constitue pas et ne se veut pas une offre de vente ni une invitation à offrir d'acheter des instruments financiers; il ne doit pas non plus être réputé constituer une opinion quant à savoir si vous devriez effectuer un swap ou participer à une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. L'information reproduite dans ce rapport n'est pas destinée à constituer et ne constitue pas une recommandation de swap ou de stratégie de négociation comportant un swap au sens du Règlement 23.434 de la Commodity Futures Trading Commission des États-Unis et de l'Appendice A de ce règlement. Ce document n'est pas destiné à être adapté à vos besoins individuels ou à votre profil personnel et ne doit pas être considéré comme un « appel à agir » ou une suggestion vous incitant à conclure un swap ou une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. La Banque Scotia peut participer à des transactions selon des modalités qui ne concordent pas avec les avis exprimés dans ce rapport et peut détenir ou être en train de prendre ou de céder des positions visées dans ce rapport.

La Banque Scotia et ses sociétés affiliées ainsi que tous leurs dirigeants, administrateurs et employés peuvent périodiquement prendre des positions sur des monnaies, intervenir à titre de chefs de file, de cochefs de file ou de preneurs fermes d'un appel public à l'épargne ou agir à titre de mandants ou de placeurs pour des valeurs mobilières ou des produits dérivés, négocier ces valeurs et produits dérivés, en faire l'acquisition, ou agir à titre de teneurs de marché ou de conseillers, de courtiers, de banques d'affaires et/ou de maisons de courtage pour ces valeurs et produits dérivés. La Banque Scotia peut toucher une rémunération dans le cadre de ces interventions. Tous les produits et services de la Banque Scotia sont soumis aux conditions des ententes applicables et des règlements locaux. Les dirigeants, administrateurs et employés de la Banque Scotia et de ses sociétés affiliées peuvent siéger au conseil d'administration de sociétés.

Il se peut que les valeurs mobilières visées dans ce rapport ne conviennent pas à tous les investisseurs. La Banque Scotia recommande aux investisseurs d'évaluer indépendamment les émetteurs et les valeurs mobilières visés dans ce rapport et de faire appel à tous les conseillers qu'ils jugent nécessaire de consulter avant de faire des placements.

Le présent rapport et l'ensemble des renseignements, des opinions et des conclusions qu'il renferme sont protégés par des droits d'auteur. Il est interdit de les reproduire sans que la Banque Scotia donne d'abord expressément son accord par écrit.

^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

La Banque Scotia, de pair avec l'appellation « Services bancaires et marchés mondiaux », est une dénomination commerciale désignant les activités mondiales exercées dans le secteur des services bancaires aux sociétés, des services bancaires de placement et des marchés financiers par La Banque de Nouvelle-Écosse et certaines de ses sociétés affiliées dans les pays où elles sont présentes, dont Scotiabank Europe plc; Scotiabank (Ireland) Designated Activity Company; Scotiabank Inverlat S.A., Institución de Banca Múltiple, Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, Scotia Inverlat Casa de Bolsa, S.A. de C.V., Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, Scotia Inverlat Derivados S.A. de C.V., lesquelles sont toutes des membres du groupe de la Banque Scotia et des usagers autorisés de la marque Banque Scotia. La Banque de Nouvelle-Écosse est constituée au Canada sous le régime de la responsabilité limitée et ses activités sont autorisées et réglementées par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada. Au Royaume-Uni, les activités de La Banque de Nouvelle-Écosse sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et assujetties à la réglementation de la Financial Conduct Authority et à la réglementation limitée de la Prudential Regulation Authority. Nous pouvons fournir sur demande les détails du périmètre de l'application, à La Banque de Nouvelle-Écosse, de la réglementation de la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni. Les activités de Scotiabank Europe plc sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et réglementées par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni.

Les activités de Scotiabank Inverlat, S.A., de Scotia Inverlat Casa de Bolsa, S.A. de C.V., de Grupo Financiero Scotiabank Inverlat et de Scotia Derivados, S.A. de C.V. sont toutes autorisées et réglementées par les autorités financières du Mexique.

Les produits et les services ne sont pas tous offerts dans toutes les administrations. Les services décrits sont offerts dans les administrations dont les lois le permettent.